

Rapport au ministre, M. F. Simon.

Athènes, fin juillet 1871.

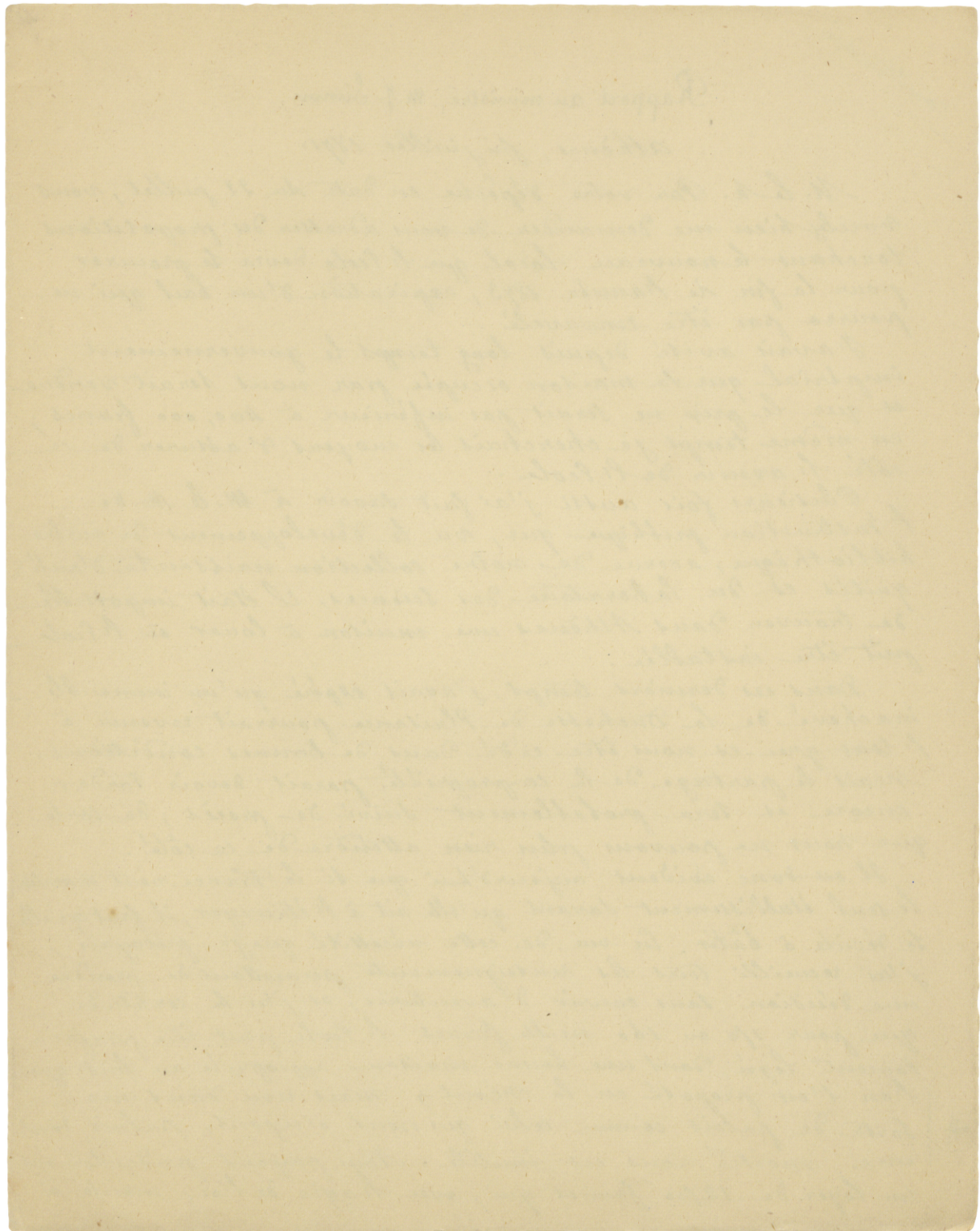
M. le h. Par votre dépêche en date du 22 juillet, vous voulez bien me demander de vous adresser des propositions touchant le nouveau local que l'École devra se procurer pour la fin de l'année 1873, expiration d'un bail qui ne pourra pas être renouvelé.

J'avais avisé depuis long temps le gouvernement impérial que la maison occupée par nous serait vendue et que le prix ne serait pas inférieur à 400,000 francs; en même temps je cherchais les moyens d'assurer de ce côté l'avenir de l'École.

Plusieurs fois aussi j'ai fait savoir à M. le M. de l'Instruction publique que, vu le développement de notre bibliothèque, accrue de notre collection naissante d'antiquités et du laboratoire des Sciences, il était impossible de trouver dans Athènes une maison à louer où l'École pût être installée.

Dans ces derniers temps, j'avais espéré qu'un immeuble inachevé de la Duchesse de Plaisance pourrait revenir à l'Etat grec et nous être cédé dans de bonnes conditions. Mais le partage de la co-propriété paraît devoir tarder encore et sera probablement suivi de procès; de sorte que nous ne pouvons plus rien attendre de ce côté.

Il est donc évident aujourd'hui que si la France veut maintenir le seul établissement savant qu'elle ait à l'étranger, il faut qu'elle se décide à bâtir. En vue de cette nécessité que je prévoyais, j'ai recueilli tous les renseignements permettant de prendre une décision sans courir d'aventures, et j'ai la certitude que pour 150 ou 160 mille francs l'École peut être parfaitement logée, dans une bonne maison appropriée au but que l'on s'est proposé en la créant, mais non dans une sorte de palais comme celui que nous occupons, palais dont une moitié nous est inutile. Nous payons présentement un loyer de 12,500 francs qui, avec l'agio de l'or, monte à



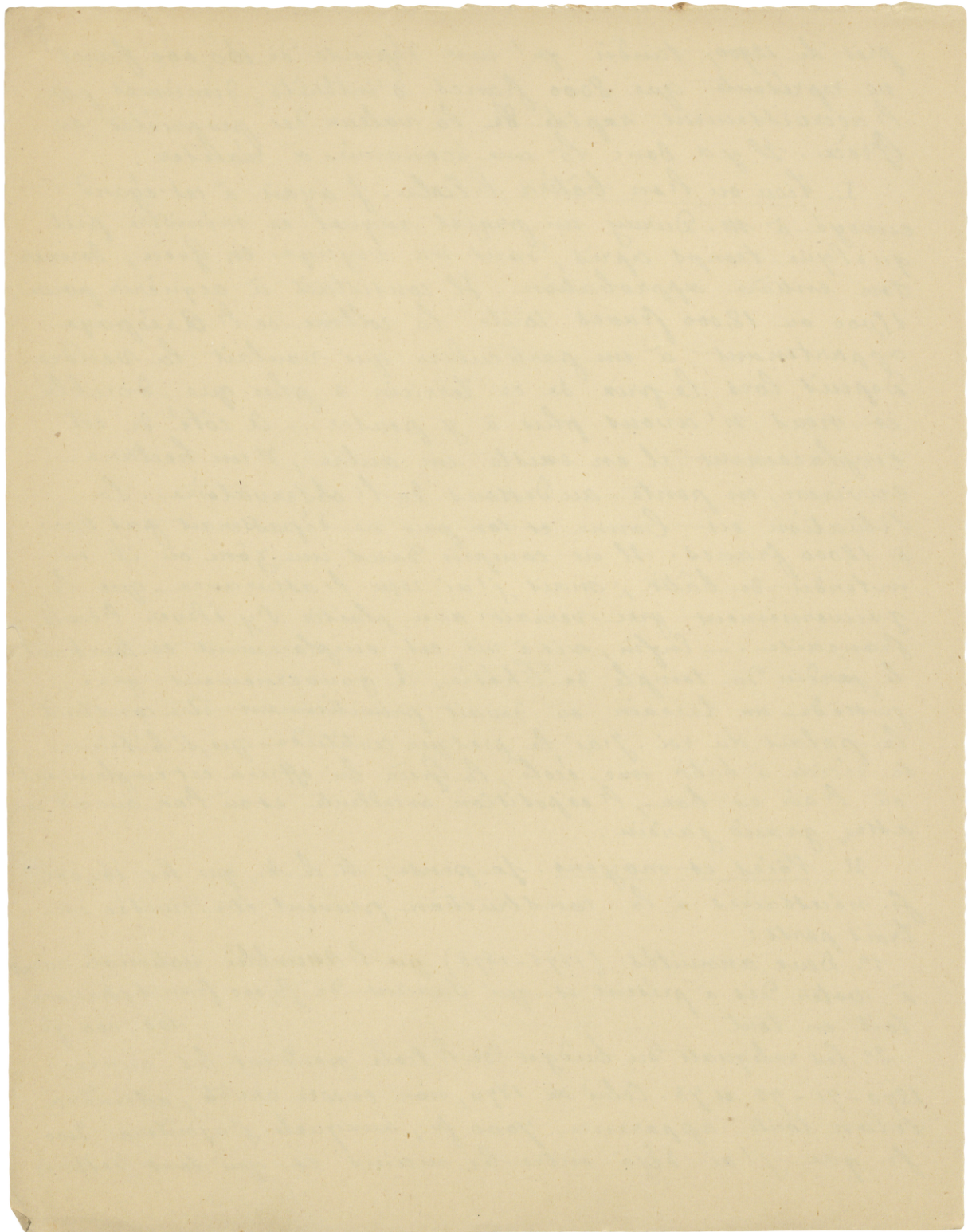
près de 12900, tandis qu'une dépense de 160,000 francs ⁷⁶
ne représente que 2000 francs d'intérêts, diminués par
l'accroissement rapide de la valeur des propriétés en
Grèce. Il y a donc là une économie à réaliser.

I. Lieu où l'on bâtera l'École. J'avais à cet égard
envoyé à M. Duruy un projet auquel ce ministre put
quelque temps après, dans un voyage en Grèce, donner
son entière approbation. Il consistait à acquérir pour
11,000 ou 12,000 francs toute la colline de l'Aréopage
appartenant à un particulier qui voulait la vendre.
Depuis lors le prix de ce terrain a plus que doublé
et nous n'avons plus à y penser. — A côté de cet
emplacement il en existe un autre, d'un hectare
environ, en pente au dessous de l'observatoire. Sa
situation est bonne et son prix ne dépasserait pas 11,000
à 12,000 francs. Il est compris dans une zone où il est
interdit de bâtir; mais j'ai reçu l'assurance que le
gouvernement grec verrait avec plaisir s'y élever l'école
française. — Enfin, vis à vis cet emplacement et touchant
le jardin du temple de Thésée, le gouvernement grec
possède un terrain où devait primitivement être construit
le palais du roi. J'ai la presque certitude que si la France
se décide à bâtir une école, la Grèce lui offrira cet emplacement
où l'air est bon, l'exposition excellente et où l'on aurait un
assez grand jardin.

II. Voies et moyens. Je pense, M. le M., que les 160,000
fr. nécessaires à la construction peuvent être divisés en
trois parts:

1°. Deux annuités (1872-1873) que l'Assemblée nationale aurait
à voter dès à présent et qui seraient de 30,000 francs chacune,
soit en tout 100,000 fr.

2°. Les reliquats du budget de l'École pendant les années
1870-71-72 et 73. Celui de 1870, non encore arrêté, atteindra
selon toute apparence 7000 fr., auxquels j'ajouterai 3000
fr. que j'ai déjà entre les mains et qui sont destinés

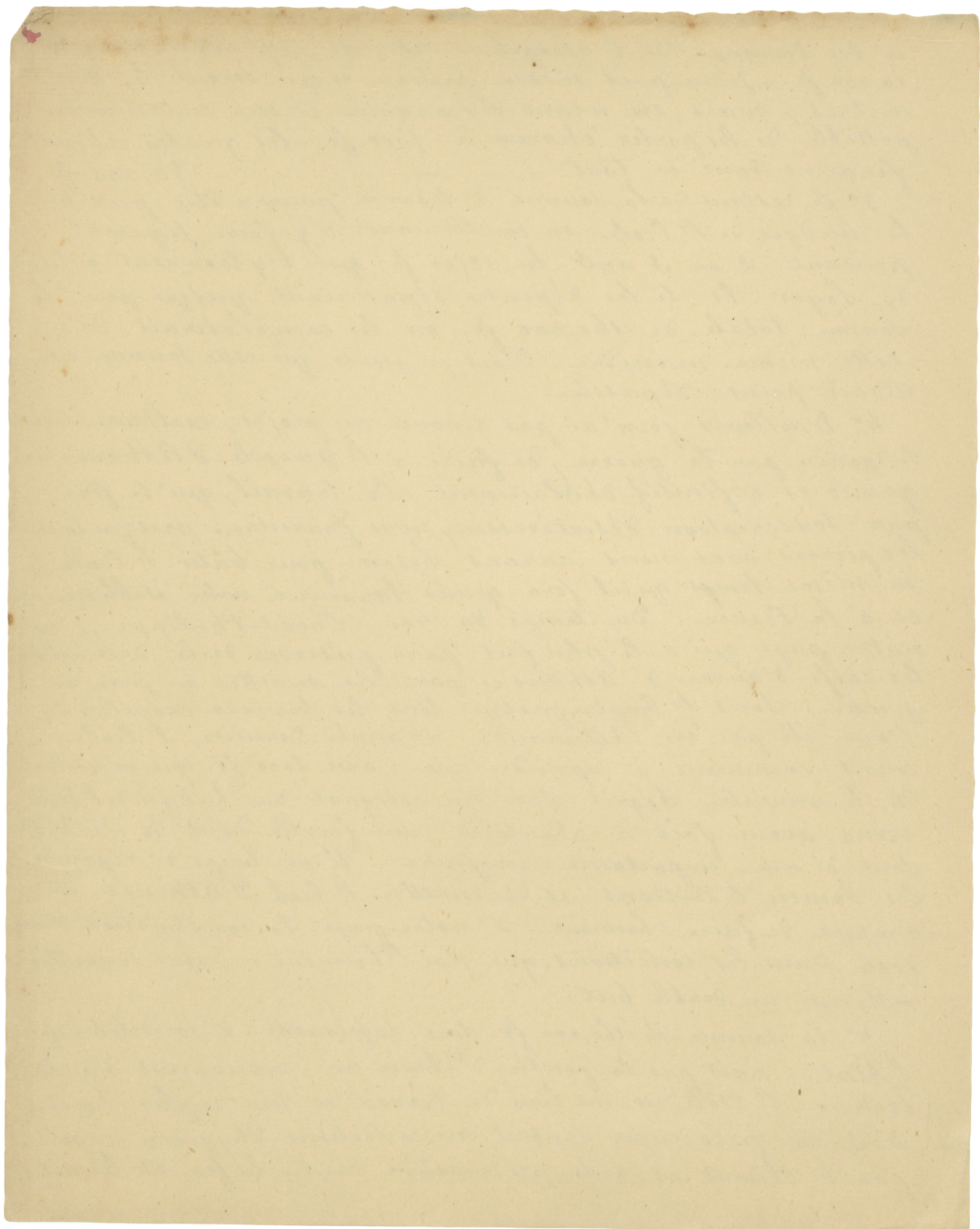


à des travaux sur l'acropole, - celui de 1871 atteindra 71
10,000 fr. - Je ne puis encore prévoir ce que seront les deux
autres, mais en usant d'économie il sera certainement
possible de les porter chacun à 5000 fr. - les quatre reliquats
seraient donc en tout - - - - - 20,000 fr.

3°. Le restant de la somme à trouver pourra être pris sur
le budget de l'École en continuant d'y faire figurer
pendant 2 ou 3 ans le 12500 fr. qui s'y trouvent à titre
de loyer. Et si les dépenses dépassaient quelque peu la
somme totale de 160,000 fr., on les compléterait de
cette même manière. Mais j'ai pensé que cette somme ne
serait point dépassée.

4°. D'ailleurs j'en ai pas renoncé au projet, malheureusement
suspendu par la guerre, de faire à l'Acropole d'Athènes un
grand et définitif déblaiement. Ce travail, qui se fera
par souscription désintéressée, nous fournira presque toutes
les pierres dont nous aurons besoin pour bâtir l'École,
en même temps qu'il fera grand honneur à notre établissement
et à la France. Du temps du roi Louis-Philippe, c'est
notre pays qui a le plus fait pour préserver de la destruction
les chefs-d'œuvre d'Athènes et pour les remettre au jour en
partie. Sous l'Empire presque tous les travaux exécutés ici
l'ont été par des Allemands. Si année dernière l'École
avait commencé à reprendre vie : avec 2000 fr. que m'accorda
M. le ministre Ségris sur un reliquat du budget de l'École
nous avons fait à Santorin une fouille dont les résultats
sont d'une importance majeure. Il est temps de reprendre
les bonnes traditions et de remettre l'École d'Athènes en
mesure de faire honneur à notre pays. La construction d'une
école, dans les conditions que j'ai l'honneur de vous soumettre
atteint un double but.

5°. La somme de 160,000 fr. sera suffisante à condition que
l'Etat... n'ait pas la pensée d'élever un monument d'archi-
tecture. L'École est un lieu de travail et rien de plus, l'architecte
+ doit se préoccuper surtout des conditions d'hygiène imposées
par le climat et de la préservation contre le feu et les autres



accidents de la bibliothèque et des collections. Je pense 78
qu'un de nos pensionnaires de Rome, aidé de ma propre expérience
mènerait à bonne fin cette construction et maintiendrait
la dépense dans les limites qui auraient été fixées. Il y a
ici des entrepreneurs et des ouvriers habiles avec lesquels on
pourrait traiter pour les différentes parties de la construction.

J'ajoute, M. le M., que le gouvernement et l'Assemblée
n'ont pas de temps à perdre et qu'une prompte décision doit
être prise. Il faudrait que les travaux pussent être commencés
dès l'hiver prochain. Les deux ans qui nous restent (1872-73)
mettront une partie de l'édifice en état d'être habitée ;
les travaux subséquents compléteront l'extérieur et les pièces
doux on pourra se passer en se gênant un peu, les
clôtures et le jardin viendront en dernier lieu et à la
longue.

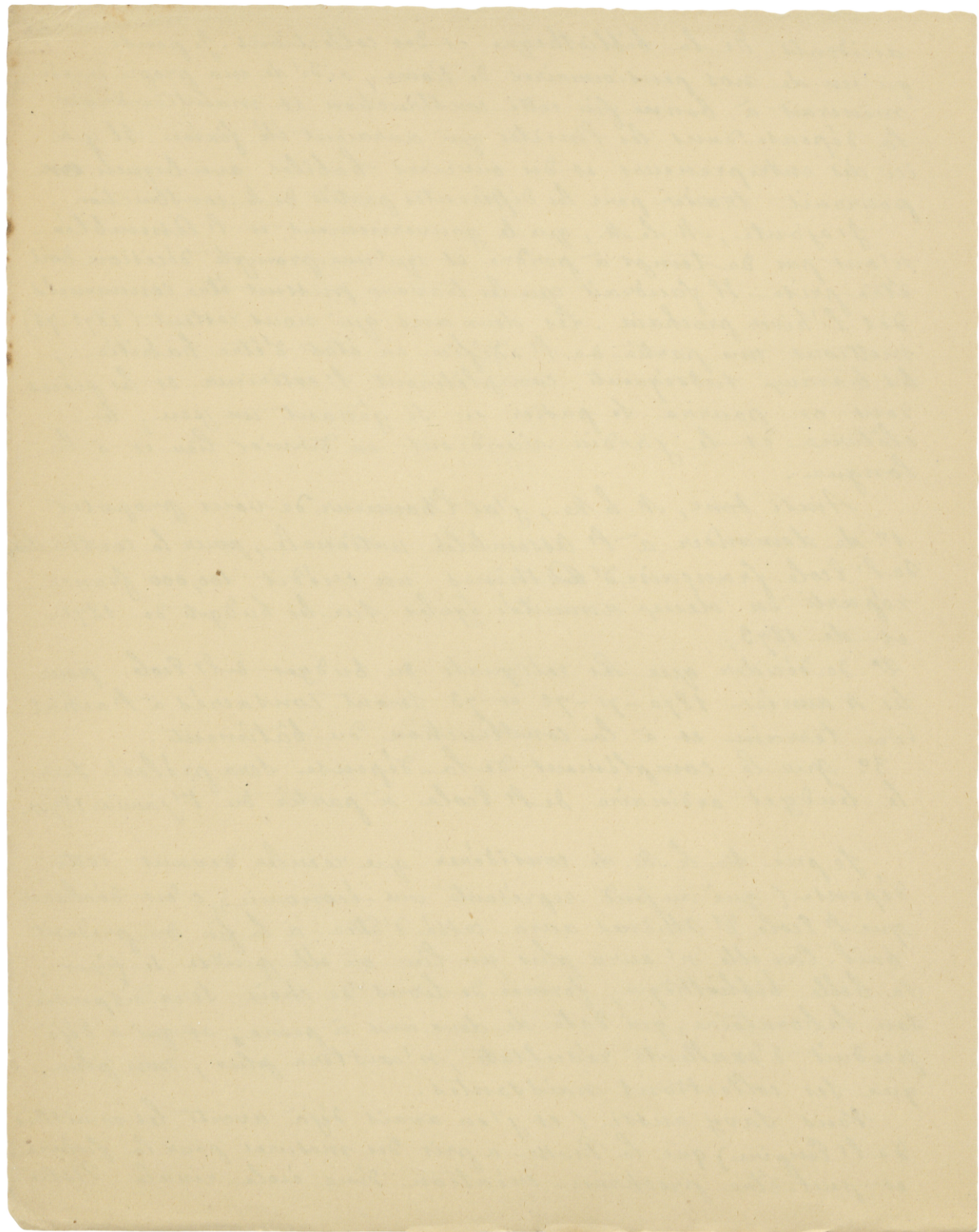
Ainsi donc, M. le M., j'ai l'honneur de vous proposer
1^o de demander à l'Assemblée nationale, pour la construction
de l'École française d'Athènes un crédit 100,000 francs
réparti en deux annuités égales sur les budgets de 1872
et de 1873.

2^o de décider que les reliquats du budget de l'École pour
les 4 années 1870-71-72 et 73 seront consacrés à l'achat
du terrain et à la construction du bâtiment.

3^o que le complément de la dépense sera prélevé sur
le budget ordinaire de l'École à partir du 1^{er} janvier 1874.

Je prie M. le M. de considérer que reculer devant cette
dépense (qui au fond représente une économie), c'est déclarer
que l'École d'Athènes aura cessé d'être à la fin du présent
bail. Car elle n'aura plus un lieu où elle puisse se fixer ;
sa belle bibliothèque, formée de livres de choix, sera dispersée ;
son laboratoire, qui date de deux ans à peine, et qui a déjà
produit d'excellents résultats, n'existera plus, non plus
que ses collections naissantes.

Vous savez aussi (et j'en avais déjà averti les ministres
de l'Empire) que la Prusse a pris des mesures pour la future
et peut-être prochaine création d'une école rivale. Notre



départ sera suivi de son arrivée. On nous reproche 79
d'être en retard sur l'Allemagne en plusieurs choses;
devons-nous lui céder le terrain, ici comme ailleurs,
au moment même où elle se prépare à l'emahir.

Permettez-moi d'ajouter que la position de la France en
Orient est violemment attaquée: vous savez ce qui se
passe en Egypte, au canal de Suez, à Constantinople;
l'action destructive de la diplomatie prussienne nous
enveloppe. Ici même, tandis que le peuple grec est avec
nous, son gouvernement nous est parfois hostile; subissant
l'influence russe et allemande, il va jusqu'à vous
envoyer un ambassadeur dont les deux fils ont servi
contre nous dans l'armée prussienne et qui va chercher
le mot d'ordre en Allemagne.

Que le gouvernement français maintienne au moins
les points solides sur lesquels il peut compter, et certai-
nement le plus inattaquable qu'il ait dans le Levant est
son École d'Athènes. Ce que je demande pour en assurer
l'avenir est peu de chose et suffira, si en surveillant
exactement les travaux j'en maintiens la stricte économie.
Une somme un peu plus élevée les faciliterait, mais
j'ai pensé que dans la situation de nos finances je
devais vous présenter un projet qui diminuât même
la dépense de l'École au lieu de l'augmenter. L'important
est de prendre une prompte décision, puisque le temps
nous presse et que, pour bâtir, deux ans sont un
intervalle bien court.

